



INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI

A Cholet, Intersport se musclera en 2015

Jean-Charles Chabauty va déménager près de L'Autre Faubourg et doubler sa surface de vente.

PAGE 6

Intersport se musclera en 2015

L'enseigne doublera sa surface de vente durant l'été 2015, à deux pas du parc L'Autre Faubourg.



Le futur magasin Intersport de 2 600 m² devrait être idéalement placé à l'entrée ouest de L'Autre Faubourg, face à M. Bricolage.

Comme nous l'annoncions dans notre édition de jeudi dernier, la Commission départementale d'aménagement commercial a autorisé le Choletais Jean-Charles Chabauty à créer un nouveau magasin Intersport dans « un ensemble commercial situé dans le parc d'activités de l'Écuyère ». A un kilomètre et demi à peine, donc, de son point d'ancrage initial : le numéro 24 de l'avenue Edmond-Michelet, entre La Grande Récré et Bureau Vallée.

« Nous serons à terme 30 équivalents temps plein »

« Ça fera 14 ans en 2015 que nous sommes avenue Michelet et nous avons très peu de place dans nos réserves et aucune possibilité de s'agrandir. Ce déménagement est donc nécessaire pour le confort de nos clients et nos collaborateurs et nous permettra de mieux exposer nos marques propres », justifie Jean-Charles Chabauty. L'entrepreneur, âgé de 45 ans, est rodé à l'exercice puisque déjà, en

2012, il avait triplé la surface de son autre magasin, à Angers, en le déménageant de la galerie commerciale Grand-Maine (800 m²) au pôle commercial L'Atoll d'Angers-Beaucouzé (2 400 m², dont 2 000 m² de surface de vente).

Le « numéro 1 mondial et européen de la distribution d'articles de sport » ouvrira, « entre juin et septembre 2015 », avec une surface de vente (hors réserve), de 2 900 m²,

soit 1 300 m² de plus qu'actuellement. Jean-Charles Chabauty sera encore une fois locataire de ce futur bâtiment appartenant à la société Oréas, dirigée par le promoteur de L'Autre Faubourg Régis Vincenot.

Le projet de Jean-Charles Chabauty correspond par sa taille et sa localisation au terrain situé à l'entrée ouest de L'Autre Faubourg, face à M. Bricolage. Le permis de construire vise un bâtiment de 3 200 m², dont

2 600 m² théoriques de surface de vente. Le terrain de 8 000 m² avait été cédé à Oréas par la Communauté d'agglomération du Choletais le 16 décembre (lire aussi ci-dessous). La proximité immédiate de Décathlon n'inquiète pas le patron d'Intersport Cholet, dont le chiffre d'affaires est en progression constante ces dernières années : « Nos gammes de produits sont différentes, nous sommes à la fois concurrents et partenaires ! » L'entrepreneur a déjà commencé à renforcer son équipe : « Actuellement à 21 équivalents temps pleins, nous serons à terme 30 équivalents temps plein ». Ces ETP représentent des contrats pour 65 salariés, dont les plannings n'excèdent parfois pas 15 ou 20 heures par semaine.

Reste à savoir quelle enseigne reprendra la place libérée avenue Michelet. « Nous avons quelques visites pour la reprise, mais rien n'est encore signé », élude pour le moment Jean-Charles Chabauty.

À SAVOIR

Un terrain sujet de contentieux

En décembre dernier, deux élus de la Communauté d'agglomération du Choletais, Michel Champion et Frédéric Pavageau, ont voté la vente de ce terrain situé à l'Écuyère au profit de la société Oréas. Ces deux élus ont par ailleurs des intérêts privés avec le groupe Oréas. C'est pour cette raison que le Tribunal administratif de

Nantes a été saisi pour faire invalider cette délibération. Et le 11 février dernier, le Choletais Michel Bendahan (candidat aux municipales en 2008) a saisi le procureur de la République pour évoquer une prise illégale d'intérêts présumée sur, entre autres, cette opération.